



# Comment construire des modèles coopératifs de solidarité autour de l'alimentation ?

**CHANTIER EN COURS...**

## Synthèse du 2<sup>e</sup> Groupe de Recherche et de Production 18 novembre 2019

Recherche-action LERIS - INPACT

L'alimentation des personnes en situation de précarité : de l'assignation à l'émancipation  
Co-construire des Tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire avec et pour tous

Ce 2<sup>e</sup> groupe de recherche visait à mettre en lumière et à interroger les dynamiques de coopérations initiées dans chaque territoire de la recherche-action. Ces dynamiques étant la base de construction des futurs Tiers-Lieux.



## Qu'est-ce que la coopération ?

La coopération consiste à mettre en lien (partager, échanger) et à mettre en commun les ressources dont on dispose (les moyens, les idées, les compétences) et à s'organiser pour accéder aux ressources dont nous avons besoin (ici l'alimentation). Ceux qui ont de plus faibles ressources pourront alors puiser dans ce fond commun. La coopération s'oppose à la compétition qui génère des inégalités et une hiérarchie sociale (les "gagnants" et les "perdants"). La coopération a pour but de faire plus, mieux ou autrement. En effet, on recherche également une modification des rapports de domination et de subordination habituels. La coopération n'est pas naturelle dans les dynamiques de groupes, en effet, en cas de ressources limitées, c'est la compétition qui se met en place pour y accéder ("que le meilleur gagne"). A noter qu'en cas de ressources rares c'est plutôt l'entraide qui s'instaure, et en cas de ressources abondantes, il n'y a pas de compétition.

Définition du CNRTL (Centre national de ressources textuelles et lexicales)

**COOPÉRATION** : Aide, entente entre les membres d'un groupe en vue d'un but commun.

## LES AMBITIONS DE LA COOPÉRATION

### *Agir en collectif,*

dans lequel l'individu ne perd pas son identité et son libre arbitre

### *Répondre à un enjeu commun,*

atteindre un but commun via une entreprise commune, avec un principe de non-concurrence entre les différentes parties

### *Instaurer des relations d'égal à égal*

entre les différentes parties prenantes

### *Renforcer les capacités de chacun.e.s,*

faire de la coopération un espace d'apprentissage et de développement du pouvoir d'agir





## LES PRINCIPES À FAIRE VIVRE

***L'égalité : une personne = une voix,***  
dans le processus de prise de décision

***La liberté :***  
***chacun est libre***  
***d'adhérer et de sortir***

***La justice et l'équité : les "bénéfices"***  
***sont distribués équitablement,***  
les apports en argent sont limités

***La réciprocité :***  
***les relations sont basées***  
***sur des échanges mutuels***

## LES DIFFICULTÉS DE LA COOPÉRATION

La coopération n'est pas naturelle, elle se construit.

Elle nécessite une forte régulation des relations, des conflits, des accords...

et l'acceptation d'une forme de dépendance mutuelle entre les parties.



## EXEMPLES DE COOPÉRATION

Coopération de consommation :  
groupement d'achats de produits locaux

Coopération de production :  
coopérative agricole

Mutuelles (assistance, solidarité, entraide)

Syndicats :  
revendications politiques, contestations et  
protection sociale



## *Les dynamiques de coopérations dans les six territoires d'expérimentation*

Après une année de recherche-action, chaque territoire engagé dans le travail développe des coopérations à différents niveaux et entre différents types d'acteurs.

Celles-ci demandent du temps et se développent progressivement.

Le repérage des ressources présentes dans chaque territoire, via les exercices de cartographies ont facilité la mise en route de ces coopérations.

**EN COURS DE CONSTRUCTION...**

**CONSTAT  
PARTAGÉ**



**VALORISER  
LES  
SAVOIRS-FAIRE**

**FAIRE  
ENSEMBLE**



## Coopération entre associations d'aide alimentaire

### ► *Quels sont les enjeux ?*

RECHERCHE DE COMPLÉMENTARITÉ

“MEILLEURE” RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES

MUTUALISATION DE MOYENS

#### FRONTIGNAN

Démarche de co-construction d'un nouvel espace solidaire porté par le CCAS (avec l'appui du LERIS), avec le Secours Catholique, les Restos du Coeur et le Secours Populaire (et d'autres associations non alimentaires).

#### VAUVERT

Plusieurs tentatives de liens avec la Maison du coeur qui n'ont pas encore abouti. La ville et le CCAS s'engagent soutenir la construction de ce lien (le projet de Tiers-lieu est-il perçu comme “concurrent” ? Les visions concernant les besoins des personnes en situation de précarité ne sont-elles pas les mêmes ?).

#### PEZENAS

Relation avec le Secours Catholique, les Restos du Coeur et la Croix Rouge pour l'organisation d'un goûter de Noël.

Des différences de points de vue sont apparues au sein du Secours Populaire, entre le groupe projet et l'équipe de la distribution alimentaire, quant au rôle de la distribution alimentaire dans le projet du SPF. Il va falloir les dépasser pour intégrer de nouvelles pratiques. Lien avec un nouveau projet d'épicerie solidaire en cours d'installation porté par un collectif d'habitants.

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Rencontre avec St Vincent de Paul, qui distribue des colis dans le quartier, pour présenter le projet. L'équipe de St Vincent a donné son accord de principe pour être relais d'information et orienter des personnes vers l'Esperluette. Peu d'habitant.e.s du quartier semblent venir chercher ces colis.

#### HAUT-ALLIER

Marvejols : Projet inter-associatif de “paniers solidaires” (paniers bios à 3 euros) entre les Jardins de cocagne et les différentes associations d'aide alimentaire engagées de dans le projet.

Langogne : Atelier cuisine inter-associatif qui constitue une nouvelle action commune entre toutes les associations (excepté une association d'aide alimentaire qui vit la démarche comme une concurrence), portée par le Contrat Local de Santé.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Dons des invendus de l'épicerie solidaire à la maraude de l'association humanitaire de Montpellier.

Approvisionnement de l'épicerie à la banque alimentaire.



## Coopération entre structures du territoire

### ► *Quels sont les enjeux ?*

LIENS DE PROXIMITÉ POUR TOUCHER LES PUBLICS

RÉPONSE À DES ENJEUX COMMUNS

ÉLABORATION D'UN PROJET COMMUN

#### FRONTIGNAN

Avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) : projet autour d'un enjeu commun depuis un an (alimentation locale pour tous et développement de l'agriculture locale) – visites de producteurs, sensibilisation à l'alimentation durable. Mise en commun des ressources financières (réponse à des appels à projets) et de ressources matérielles et humaines.

Avec Fronticourt (Groupement d'achats de produits bio en circuits-courts de Frontignan) : coopération dans le cadre de l'évènement "assiettes gourmandes" avec quelques difficultés à trouver l'enjeu commun, entre "tout bio" et précarité économique.

#### VAUVERT

Avec le projet Epivrac (épicerie de vrac) : une volonté de travailler ensemble a été énoncée, un partenariat se construit pour aller vers un projet commun, qui soit économique, social et solidaire.

Avec le Conseil citoyen : un membre du groupe-projet fait partie du conseil citoyen. Il est ambassadeur du projet auprès du quartier, fait le lien avec les autres initiatives et apporte des informations précieuses sur le quartier.

Avec l'association "femmes chrétiennes et musulmanes" : deux personnes de l'association font partie du groupe-projet, elles sont des relais vers les habitant.e.s notamment pour promouvoir la mixité sociale.

#### PEZENAS

Avec le Ren'art (lieu de rencontre coopératif et culturel, ressourcerie et bistrot potager) : organisation d'un atelier cuisine commun.

Volonté de développer le repas des solidarités qui rassemblent les associations de solidarité de la ville.

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Partenariat avec l'association Odette Louise (Espace de Vie Sociale), la Maison pour Tous Marie Curie, le comité de quartier... autour du développement des liens sociaux, la participation des habitants, la convivialité. Mise en commun de ressources matérielles et humaines et participation à des actions locales : festival pour enfants, carnaval.

#### HAUT-ALLIER

Différentes structures locales s'intéressent à la démarche sans avoir pour l'heure engagé des coopérations.

La Ligue de l'Enseignement travaille déjà avec la Communauté de communes pour la mise en place d'actions communautaires et d'ateliers jardin. Le GEM (Groupe d'entraide Mutuelle) participe aux ateliers cuisine. L'association Agricultur'elle fait aussi du lien, en articulant dimension culturelle et agriculture, les évènements qu'ils organisent touchent un public large et relie plusieurs associations qui y participent.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Avec les Soeurs de l'Assomption : mise à disposition d'un terrain par les soeurs pour développer un jardin partagé.

Avec le Réseau Education Sans Frontières : accueil de jeunes migrants  
Rencontre avec la Cagette, supermarché coopératif.

Avec d'autres équipes du Secours Catholique à Montpellier : accueil de migrants fréquentant le café solidaire à l'épicerie, accueil de personnes fréquentant la Halte Solidarité (personnes vivant à la rue).



## *Coopération entre pouvoirs publics et associations*

### ► *Quels sont les enjeux ?*

**MEILLEURES RÉPONSES AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANT.E.S**

**COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS**

#### FRONTIGNAN

Avec le CCAS et la ville :

- Mise à disposition d'un jardin par la ville.
- Mise à disposition d'un local par la ville.
- Projet de déménagement vers un nouvel espace solidaire hébergé par la ville : une coopération difficile à mettre en place entre le CCAS et les associations dans le contexte électoral. On observe une asymétrie des positions, un manque de transparence des enjeux, une compétition dans l'accès aux ressources, des différences d'appartenance (association, institution).

#### VAUVERT

Autorisations d'occupation d'espace public pour la Roulotte octroyées par la ville.

Relation étroite avec le chargé de projet politique de la ville.

Rendez-vous prévu avec le chargé de mission de la politique alimentaire du Conseil Départemental du Gard.

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Mise en relation avec l'élue et la chargée de mission de la politique alimentaire de la Métropole de Montpellier et demande de subvention.

Demande de financement auprès de la politique de la ville (Ville et Métropole).

#### HAUT-ALLIER

Inscription de la démarche de Tiers-Lieu dans le Plan alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes du Haut-Allier, avec une forte implication de la chargée de mission.

Le CCAS vient en soutien sans avoir les moyens humains de s'investir.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Rencontre avec le CCAS, en particulier le Centre d'expérimentation et d'innovation sociale (CEIS) qui est proche géographiquement : partenariat en cours d'élaboration pour des activités cuisine (le CEIS dispose d'une cuisine équipée et propose des ateliers).

Obtention d'un financement de la DRJSCS pour la mise en oeuvre d'un projet d'aide alimentaire innovant.



## *Coopération entre habitant.e.s ou entre bénévoles et personnes accueillies*

### ► *Quels sont les enjeux ?*

AUTO-ORGANISATION

TRANSFORMATION DES RAPPORTS SOCIAUX

ENTRAIDE

ÉCHANGES ET DÉVELOPPEMENT DE SAVOIRS

ÉMANCIPATION

#### FRONTIGNAN

Actions menées et vécues en commun : atelier cuisine mensuel, visites chez des producteurs, évènements comme “les assiettes gourmandes”, jardin partagé.

Implication de personnes en situation de précarité dans l’organisation de la distribution alimentaire.

Mise en place d’un groupe “alimentation” et de temps de discussion sur le sujet.

#### VAUVERT

Mise en commun de compétences, de savoirs-faire, notamment en cuisine : roulotte des délices, cuisine mobile.

Organisation collective pour la recherche de producteurs, la composition et la distribution de paniers de légumes bio.

Mise en place d’un groupe projets composée d’habitant.e.s.

#### PEZENAS

Actions vécues en commun : ateliers cuisine, repas partagés.

Mise en place d’un groupe projet qui regroupe d’autres associations locales sur cette thématique.

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Mise en place de commissions thématiques pour définir les actions : café/cantine, groupements d’achats (recherche de producteurs), alimentation solidaire.

Mise en commun de compétences et savoir faire, notamment en cuisine (turc, marocaine, albanaise, française...), et fabrication de pain.

Organisation collective (conception, logistique, communication...) de différentes actions : cuisine de rue, groupements d’achats, repas partagé, café éphémère...

Une habitante a proposé aux membres du conseil d’administration, un atelier “arbre de vie” pour faire ressortir les valeurs, compétences et désirs de chacun.e.

#### HAUT-ALLIER

Actions vécues en commun : jardins partagés et activités cuisine.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Actions vécues en commun : repas partagés une fois par mois, visites thématiques (ferme bio), projet de jardin partagé en cours d’élaboration.

Implication de personnes en situation de précarité dans l’organisation de l’épicerie solidaire.

Mise en place d’un groupe “accès digne à une alimentation saine pour tous”.



## *Coopération avec les producteurs et fournisseurs*

### ► *Quels sont les enjeux ?*

**SENSIBILISATION AUX ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**  
**APPROVISIONNEMENT LOCAL ET QUALITATIF**  
**ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES PRODUCTEURS**  
**DURABILITÉ DES SYSTÈMES**

#### FRONTIGNAN

Nombreuses visites de producteurs.trices via la partenariat avec le CPIE.  
Chantiers participatifs dans les fermes.

Soirée avec le groupement d'achats, Fronticourt, dans le cadre de la semaine du développement durable : préparation d'assiettes gourmandes.  
Actions des colis de Noël : pour Noël les personnes accueillies à l'aide alimentaire ont pu choisir quelques produits locaux présentés par les producteurs eux-mêmes au Secours populaire.

#### VAUVERT

Organisation d'une cueillette abricots à un euro chez une productrice.  
Echange avec le CIVAM du Gard et la chambre d'agriculture pour qu'ils aident à la mise en relation avec des producteurs.  
Approvisionnement dans un ESAT pour les paniers bios.  
Don d'épinards par un producteur local dans le cadre des paniers solidaires.

#### PEZENAS

Liens avec des maraîchers pour récupération d'invendus et AMAP.

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Achats groupés mensuels : achats en direct à 5 producteurs, trouvés par les habitants.

Appui à un réseau de vente de pain bio déjà existant, et projet de permettre à la boulangère de développer son activité en s'installant dans le Tiers-lieux.

Récupération d'invendus chez un grossiste bio (MKBIO) pour les actions "cuisine de rue".

#### HAUT-ALLIER

Ramasse chez un fournisseur de fruits et légumes, Eurofruit, pour alimenter l'atelier cuisine.

Projet des paniers solidaires du jardin de Cocagne avec plusieurs associations d'aide alimentaire.

Mobilisation d'agriculteurs pour construire leur participation au projet : réflexion sur une mise à disposition de terre et un atelier de transformation mobile.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Première commande de légumes passée chez un producteur de Grabels pour approvisionner l'épicerie solidaire.

Dons d'invendus par une biocoop proche.

Organisation d'une collecte à la Cagette (supermarché coopératif proche), et d'un apéritif de rencontres et visites mutuelles. Projet d'effectuer des achats pour l'épicerie via le réseau de fournisseurs de la Cagette.



## *Coopération entre travailleurs sociaux et bénévoles*

### ► *Quels sont les enjeux ?*

ACCOMPAGNER VERS UN "MIEUX VIVRE"

PERMETTRE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'ÉMANCIPATION DES PERSONNES

#### FRONTIGNAN

Collaboration régulière avec le CCAS (et les travailleurs sociaux) pour les colis d'urgence.

Démarche de co-construction d'un futur espace solidaire avec le CCAS.

#### VAUVERT

Relais et mutualisation d'informations avec les animateurs du CODES 30, de l'atelier d'insertion AIA, les travailleurs sociaux du CCAS, la médiatrice du contrat de ville, le chargé de projet contrat de ville.

#### PEZENAS

Contact et action commune avec les travailleurs sociaux du CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique).

#### QUARTIER CELLENEUVE – MONTPELLIER

Une rencontre avec les assistantes sociales (Conseil Départemental) du secteur pour présenter le projet de Tiers-Lieux. Possibilité pour les AS de relayer l'information et d'orienter des personnes.

#### HAUT-ALLIER

Pas de relation formalisée dans le cadre du projet, mais des élus en relation directe avec les habitants qui orientent et construisent les liens avec les associations.

#### MONTPELLIER CENTRE-VILLE

Rencontre avec différents travailleurs sociaux pour leur présenter le fonctionnement de l'épicerie solidaire : CCAS, CADA, AERS.



## Leviers et pistes de réflexion pour coopérer

### IDENTIFIÉS LORS DU GROUPE DE RECHERCHE

#### ► LE TEMPS ET LA "PERMANENCE"

Construire la coopération prend du temps. Cela passe par des moments de partage où les personnes retrouvent leur place, trouvent une place, en fonction de ce qu'ils sont : « j'ai été bien accueilli, on m'a écouté, on a été attentif, et un jour on m'a proposé de faire quelque chose, puis je suis passé bénévole ».

Mais la construction de cette relation est difficile pour les bénévoles lorsqu'ils ne voient les personnes qu'une ou deux fois. C'est effectivement une des caractéristiques de la coopération en situation de vulnérabilité, les contraintes personnelles sont telles, qu'elles priment sur le but commun et créent des relations discontinues. Les actions proposées doivent donc comprendre des éléments suffisamment **stables, permanents**, dans le temps, pour que les personnes les identifient et puissent partir puis revenir.

Ce temps long peut décourager les bénévoles qui aimeraient que les choses aillent plus vite, voir le résultat de leurs efforts, mais les processus d'implication et d'émancipation prennent du temps « ils viennent progressivement, ont envie de s'investir plus, sortir de l'assistanat, mais c'est progressif, cela demande du temps », le rappelait un participant.

#### ► LE "FAIRE ENSEMBLE"

La coopération, pour la plupart des participants, passe par "faire ensemble". On retrouve des ateliers cuisine avec d'autres associations, des repas partagés, l'organisation de l'épicerie solidaire et la participation aux commandes pour le groupement d'achats, des visites d'autres lieux, des jardins partagés, la distribution alimentaire, la conception du grand repas de la fête de l'association, la fabrication de pain, la participation au café éphémère, etc.

Ces actions permettant de rassembler des personnes qui, en faisant, vont apprendre à **fonctionner ensemble, à s'entraider, à se soutenir**.

Cette dimension collective est essentielle : « Des contacts avec les personnes accueillies chaleureuses créés des liens plus forts, ça c'est motivant ». Et lorsque justement le groupe a du mal à se constituer, la motivation des porteurs de projet s'amenuise.

#### ► LA CONSTRUCTION DE RELATIONS ÉGALITAIRES

Il existe des différences de positions entre les uns et les autres ("bénévoles", "personnes accueillies", "bénéficiaires", "professionnels"... ) qui créent des relations asymétriques.

Cela peut évoluer dans le cadre des actions collectives : « d'autres relations se construisent, d'égal à égal », disait une participante. Même si les référents des expérimentations sont à l'initiative de la plupart des actions, une fois que celles-ci sont mises en place, les relations entre les personnes évoluent. Les relations inégalitaires semblent s'atténuer lorsque « tout le monde a les mains dans la farine », et les **compétences des personnes** reprennent leur place : par exemple en cuisine, des personnes vont ré-activer leurs capacités, les partager parce que sur cette action, modeste, l'entreprise commune est visible, claire, identifiable, et chacun peut y prendre part.



## ► PASSER DE LA PARTICIPATION À LA COOPÉRATION

Mais comment passe-t-on du « faire ensemble » à « l'entreprise commune » ? Comment met-on en place des temps de régulation, de travail du commun, avec des personnes dont la préoccupation est en premier lieu d'accéder à l'alimentation ? Comment accompagne-t-on ce passage de la réponse à un besoin individuel à la réponse collective à ce besoin ? Une participante disait à ce propos : *« Quand tu es dans le besoin, tu ne te vois que toi, tu es dans la détresse, mais quand tu y vas, tu te dis si on m'aide à moi, je peux aider les autres. Voir qu'il y a des gens qui s'investissent ça motive »*.

Les achats groupés semblent concrétiser ce passage. Une participante le disait ainsi : *« il faut une vision sur le long terme de la coopération, or, comment quand ils participent à une action, ils ont le sentiment de coopérer ou pas ? »*. Quels sont les éléments qui rendent effective la coopération ?

Quelques pistes ont été dégagées pendant la séance :

Cela peut être lié au fait d'**adhérer consciemment à une démarche**, ce qui pour l'instant n'est pas mis en œuvre dans les expérimentations, en dehors peut-être de l'Esperluette au sein de laquelle les personnes qui participent aux actions, en tout cas une partie, adhèrent formellement et de manière volontaire à l'association. Cette dimension symbolique est importante dans le sentiment de coopérer ou pas à une entreprise collective. Elle est sans doute une piste à travailler à l'avenir.

D'autre part, cela peut être lié à la **notion d'échanges**, de don / contre-don, à une définition de la participation qui comprend trois dimensions : prendre part, contribuer et recevoir. On le voit dans certains débats à propos des contre-parties : donner du temps pour accéder en retour à des produits alimentaires ? avoir un panier de légumes en échanges d'heures de

bénévolat ? Pour certains (mais pas pour d'autres) ce type d'organisation est vue comme un moyen de donner corps à la coopération et de donner aux personnes le sentiment de "faire partie de". En ce sens, les Systèmes d'échanges Locaux (SEL), les monnaies locales peuvent être des inspirations. D'autres au contraire, dénoncent une forme d'injonction à la participation pour obtenir de l'alimentation.

La participation peut être considérée comme une première étape de la coopération, comme une possibilité de recréer le lien avec et entre les personnes, en proposant des « supports », en permettant de prendre part à un collectif.

## ► DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE, LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET FAVORISER L'INTERVENTION D'UN "TIERS"

Dans plusieurs territoires, certaines mises en relation sont compliquées, notamment lorsqu'il s'agit d'acteurs du même secteur (ex : les associations d'aide alimentaire). Une certaine défiance et une certaine concurrence peuvent exister, qui se basent souvent sur des représentations différentes ou erronées de la précarité ou de l'action des autres.

Le travail d'**interconnaissance** va permettre de commencer à dépasser cette difficulté : repérer ceux qui font des choses, aller à leur rencontre, comprendre leur démarche et leur fonctionnement, partager les constats pour aller vers un diagnostic partagé.

La coopération, lorsqu'elle a pu se développer, est partie de **constats partagés**. Par exemple à Frontignan, l'interconnaissance a permis de poser un constat partagé, selon lequel il y a une absence d'engagement dans le quartier prioritaire. Ce constat met en mouvement les associations pour construire une intervention collective dans ce quartier.



L'intervention d'un tiers qui n'est pas impliqué directement dans le sujet (ex. : le CPIE à Frontignan ou les jardins de Cocagne en Lozère) facilite également les choses pour sortir de cette relation concurrentielle et aller vers la recherche de complémentarité, dans la poursuite d'un but commun, plus large, qui dépasse l'action de chacun.

### ► RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE COOPÉRATION

Il existe des niveaux de coopération différents qui engagent les personnes dans des interactions plus ou moins fortes. On peut déjà en observer quelques uns :

- Envie de coopérer, discours sur le fait que l'on coopère
- Echanges de services
- Mutualisation de moyens
- Réalisation d'une nouvelle action commune
- Organisation collective d'une action de production, de transformation, de distribution ou de consommation.

Savoir identifier ces différents niveaux est une manière de mesurer à la fois le chemin parcouru (se réjouir de ce qui a déjà été fait pour motiver le groupe) et ce qui reste à parcourir (ne pas se "reposer sur ses lauriers" et continuer de susciter de la coopération).

UNE PERSONNE  
=  
UNE VOIX

RENFORCER  
LES CAPACITÉS  
DE CHACUN.E.S





## ► DÉPASSER LES ENJEUX CONTRADICTOIRES POUR “FAIRE SYSTÈME”

Coopérer n'est pas toujours facile lorsque que les enjeux et/ou valeurs de chacun entrent en contradiction. Par exemple :

LE JUSTE PRIX DES PRODUCTEURS	LE MANQUE DE MOYENS FINANCIERS DES PERSONNES PRÉCAIRES
LA REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE INDUSTRIEL	LES BESOINS ALIMENTAIRES QUALITATIFS DES PERSONNES
LE VOLUME DE DENREES NECESSAIRE POUR REpondre A TOUTES LES DEMANDES DANS LES ASSOCIATIONS	LA QUALITE ET LA DURABILITE DES ALIMENTS PROPOSES
LA DEMANDE DE PRODUITS LOCAUX	LE MANQUE DE PRODUCTION AGRICOLE LOCALE



Pour dépasser ces enjeux contradictoires, nous avons à penser les choses comme un système plus global et donc les voir de manière un peu plus large (l'échelle “macro” du système social et du système alimentaire) et pas uniquement comme des relations bilatérales entre deux types d'acteurs (échelle “micro”).

Comme nous l'avons vu, il existe plusieurs types de coopérations qu'il va falloir articuler :

- **La proximité** (avec les acteurs de mon territoire)
- **Les thématiques** : l'alimentation ou plutôt le système alimentaire (avec des acteurs qui dépassent ma commune ou mon quartier) et l'intervention sociale
- **Les différentes échelles d'intervention** : l'auto-organisation, l'action publique, le privé, l'associatif à but non lucratif, l'économie sociale et solidaire, l'action informelle...
- **Les personnes concernées** : habitant.e.s, personnes accueillies, agriculteurs.trices, bénévoles, professionnel.le.s...

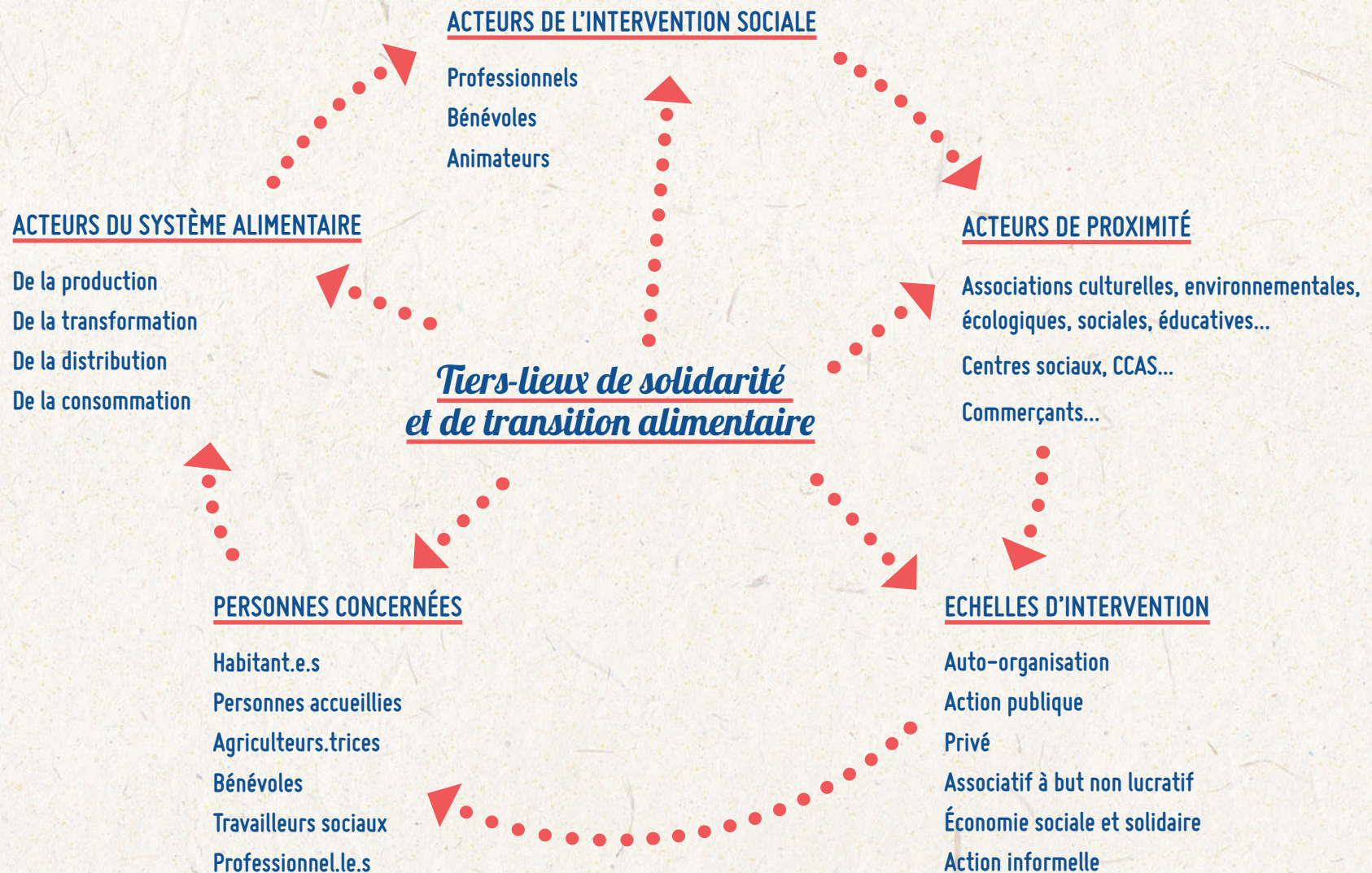
C'est en cherchant à articuler ces différents types de coopération que nous allons pouvoir **développer une approche systémique**. Mais celle-ci va poser une autre question qui est celle des valeurs : peut-on coopérer avec tout le monde ? Sur les questions sociales, sur les questions agricoles, sur les questions alimentaires... tous les acteurs n'agissent pas en fonction du même système de valeurs, ce qui peut freiner les coopérations et va nécessiter de faire des choix. C'est là que la **dimension démocratique**\* intervient : avoir accès aux informations, comprendre, débattre et faire des choix collectifs sur ce que l'on veut faire ou pas. Chaque Tiers-Lieux ne fera certainement pas les mêmes choix. L'important est que ceux-ci aient été décidés collectivement en fonction des priorités et des valeurs que le groupe s'est donné.

\* Nous reviendrons sur cette idée lors du prochain GRP



*Les différents types de coopérations  
à articuler pour « faire Tiers-lieux »*

► *Développer la transversalité et avoir  
une approche systémique*





## *Du terrain... à la recherche*

CES DIFFÉRENTES PISTES NOUS POUSSENT À FORMULER DES QUESTIONNEMENTS DE MANIÈRE PLUS LARGE, AUXQUELS CETTE RECHERCHE-ACTION TENTERA D'APPORTER DES RÉPONSES.

### ► Comment passer de l'individuel au collectif ?

Comment mettre en commun les besoins individuels pour construire un besoin collectif et chercher une réponse collective ?

### ► Que veut dire "dynamique coopérative" dans nos contextes ?

Comment se traduit cette idée de réciprocité et d'égalité entre les différentes parties prenantes ?

### ► Quelle est la place des personnes précaires et quels sont les rapports sociaux au sein des dynamiques de coopérations ?

Comment lutter contre l'asymétrie des positions sans tomber dans l'injonction à la participation ?

### ► En quoi la coopération est-elle un processus de renforcement des capacités de tou.te.s ?

Comment ces nouvelles alliances développent le pouvoir d'agir des un.e.s et des autres ?

### ► Comment caractériser les différents types et niveaux de coopération pour l'accès à l'alimentation durable pour tous ?

Quels sont les indicateurs qui permettent de les définir ?

### ► Comment ces différentes coopérations vont faire système sur chaque territoire pour répondre aux enjeux ?

Quels sont les leviers, les mécanismes, les opportunités qui permettent d'allier solidarité et durabilité en termes d'accès à l'alimentation ?

Ces questions seront abordées dans une première série d'entretiens qui sera réalisée par les membres du LERIS, sur chaque territoire, d'ici juillet 2020.

Ces entretiens vont notamment permettre d'observer ce que chaque coopération génère concernant :

La construction du Tiers-lieux

L'alimentation des personnes en situation de précarité

La durabilité du système alimentaire territorial

Le développement du pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes



## *Coopération : à sens unique ?*

Une contribution d'Élodie Valette, géographe associée à la recherche-action

CIRAD – UMR Art-Dev – MUSE

Chercheure associée UMR Moisa

*La question de la coopération bénévoles-bénéficiaires, si elle veut mener à un possible dépassement d'une relation souvent dissymétrique, tout au moins dans les représentations, semble pouvoir gagner à être pensée dans la réciprocité.*

*Le recours à l'aide alimentaire fait partie d'une stratégie plus globale développée par les personnes bénéficiaires pour s'approvisionner. L'aide alimentaire n'est souvent que l'un des modes d'accès à l'alimentation, au sein d'un ensemble de pratiques diversifiées allant du recours à la grande distribution et au hard-discount, à des pratiques informelles telles que le glanage, l'échange, le crédit, la cueillette en passant par le jardinage ou les dons interpersonnels dans le cadre des réseaux familiaux ou amicaux.*

*Ces pratiques de « débrouille » composent des profils de consommateur complexes et inventifs, et mobilisent des ressources et des compétences d'organisation singulières, qu'il est utile de reconnaître et de valoriser à plusieurs titres, notamment dans le cadre de projets à visée émancipatrice.*

*D'abord parce que la reconnaissance de la compétence de créativité et d'inventivité des personnes ayant recours à l'aide alimentaire est importante dans un contexte où ce recours est encore fortement stigmatisé. Ensuite parce que ces pratiques diversifiées en remplaçant l'aide alimentaire au sein d'une offre plus vaste, peuvent contribuer à la recomposition et à la transformation des modes classiques de l'aide alimentaire. La mise en place d'activités collectives de glanage d'oignons par les Restos du Cœur à Castelnaudary en 2019 est un exemple de l'importance d'hybrider les modalités de l'aide, les modalités de la participation des bénévoles et des bénéficiaires, à partir d'une reconnaissance de la diversité des modes d'approvisionnement alimentaire en contexte de précarité.*

*Ainsi la coopération peut-elle gagner à sortir du cadre strict de l'aide alimentaire pour intégrer d'autres formes de pratiques et permettre ainsi la découverte d'initiatives alternatives et partant la contribution accrue des bénéficiaires.*